

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « COTE DU VIVRIER IVOIRIEN » en abrégé « CVI »

Siège Tiébissou, Tiébissou, LYCEE, Lot 641, Ilot 111

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COTE DU VIVRIER IVOIRIEN » en abrégé « CVI »

Objet : ACHAT DE MANIOC, VENTE DE MANIOC, PRODUCTION DE MANIOC(CHAMPS), LE SUIVI DES PLANTEURS (CHAMPS), PRODUCTION DE PIMENTS (BEC D'OISEAUX), ACHAT DE PIMENT BEC D'OISEAU, VENTE DE PIMENT BEC D'OISEAU, PRODUCTION ET VENTE D'IGNAMES, PRODUCTION ET ACHAT DE BANANE, PRODUCTION DE RIZ LOCAL ET VENTE, ACHAT, VENTE ET PRODUCTION DE L'ARACHIDE, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Tiébissou, Tiébissou, LYCEE, Lot 641, Ilot 111

Dirigeant(s) M KOUASSI KOFFI EVRARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BKE-01-2022-B12-00303 du 09/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 09/02/2023

